

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 2 6 ■ JUILLET - AOUT 2021

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Fermeture estivale

La mairie sera fermée les samedis 7, 14 et 21 du mois d'août. L'agence postale communale sera fermée du 1^{er} au 23 août inclus. Durant cette période, les colis et plis recommandés pourront être retirés à la Poste de Moirans.

Pharmacie

La pharmacie sera fermée du 2 au 8 août. Merci d'anticiper vos besoins et renouvellements d'ordonnances. Bel été à tous.

Bibliothèque

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte tous les vendredis de 16 h à 18 h 30.

Marché

Une fleuriste nomade, Sweet Verveine, a rejoint notre marché, le vendredi matin. N'hésitez pas à aller découvrir ses superbes compositions et plantes. Vous pouvez également découvrir sa démarche, originale, sur son site internet: <https://www.sweetverveine.com>

La poissonnerie "Caprice de l'océan" de Beaurepaire sera également présente le vendredi matin sur le marché. Réservez-lui le meilleur accueil.

ANIMATION

Fête Nationale

La municipalité vous convie à une fête villageoise, sur la place du village, le **mardi 13 juillet 2021 à partir de 17 h**.

Au programme:

- 17 h : jeux pour les enfants
- 18 h : inauguration du Petit Café
- 19 h 30 : concert et repas
- 21 h 30 : soirée animée par IBIZA
- 22 h 45 : spectacle son et lumière
- 23 h : reprise de la soirée dansante

Comme pour la fête de la musique, le centre du village sera interdit à la circulation, du marché aux cerises jusqu'au centre socio, ainsi que la Rue du 8 mai 45, la rue Soffrey de Calignon et le Chemin de la Sereine, à partir de 14 h.

Le terminus de la ligne 4 se fera sur le Marché aux Cerises.

Cinéma en plein air

Nous vous donnons rendez-vous à la plateforme sportive le **samedi 28 août à 21 h**, pour une projection en plein air.

Cette animation, en entrée libre, sera tout public. Le titre du film projeté sera dévoilé courant août.

Possibilité de restauration sur place à partir de 19 h.

Forum des associations & feu d'artifice

Le forum des associations se déroulera le **samedi 4 septembre de 14 h à 18 h 30**, dans une forme nouvelle. L'animation continuera avec la présence de Food Truck pour manger et le feu d'artifice devrait être tiré vers **21 h - 21 h 30**. Nous vous donnerons plus de précisions dans le courant du mois d'août.

EN BREF

Bienvenue à

- Charlize Jourdan née le 18 mai
- Lison Pichat née le 18 mai
- Latisha Dhien née le 22 mai
- Lucas Berardengo né le 5 juin
- Lina Saglio-Rossini née le 16 juin

Ils nous ont quittés

- Yasmina Kheniche le 31 mai
- Mary Galzin épouse Ballon le 3 juin
- Janine Belle épouse Brochier le 8 juin
- Jean Verney le 17 juin
- Jean-Pierre Rolando le 19 juin
- Jacques Girard le 20 juin
- Jean-François Schmit le 25 juin

Erreur

Dans le Petit Journal Saint-Jeannais, une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone du CCAS. Si vous voulez joindre le CCAS: appelez Marie-Line, le lundi, au 04 76 35 32 57.

Artisan chocolatier Sandrine Chappaz

Vous pouvez passer commande sur le site internet www.chocolatschappaz.com et choisir sur la page coordonnées et livraison, "Livraison tout près de chez vous" en sélectionnant Saint-Jean-de-Moirans et la date de livraison souhaitée.

Prochaines dates de livraison :
Vendredi 23 juillet, mardis 3 et 17 août.

De 18 h à 18 h 45 (horaires sous réserve)
Sur la place du marché

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur les dernières séances

Lors du conseil municipal du 15 juin ont été prises les délibérations suivantes :

- Désignation de membres – commissions et représentations. VOTE : 27 voix pour.
- Arrêt du projet de périmètre délimité des abords des Monuments Historiques. VOTE : 27 voix pour.
- Création d'un comité consultatif « Chemins modes actifs ». VOTE : 27 pour.
- Opposition au transfert de plein droit de la compétence « PLU et documents d'urbanisme en tenant lieu » - CAPV. VOTE : 24 voix pour, 1 contre, 2 abstentions.
- Convention de partenariat dans le cadre d'une expérimentation - « plan d'Actions-Moustique-tigre ». VOTE : 21 voix pour, 6 abstentions.
- Acquisition de parcelles pour l'élargissement de la voie Impasse des Templiers. VOTE : 25 voix pour, 2 abstentions.
- Convention de forfait communal avec le Sacré-Cœur – 2021-2026. VOTE : 27 voix pour.
- Prise en charge des frais d'obsèques d'un Saint-Jeannais. VOTE : 27 voix pour.
- Décision modificative. VOTE : 27 voix pour.
- Règlement du Télétravail. VOTE : 26 voix pour, 1 abstention.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

ELECTIONS 2021

Résultats des départementales

Résultats aux bureaux de vote de Saint-Jean-de-Moirans.

1^{er} tour de scrutin :

Amélie GIRERD - André VALLINI : 475 voix
Mickaël JULIAN - Annie SANTUCCI : 118 voix
Delphine NADJAR-ARTHAUD - Julien STEVANT : 300 voix

Bulletins blancs / enveloppes vides : 24

Bulletins annulés : 14

Participation : 35.35 %

2^{ème} tour de scrutin :

Amélie GIRERD - André VALLINI : 501 voix
Delphine NADJAR-ARTHAUD - Julien STEVANT : 366 voix

Bull. blancs / enveloppes vides : 18 - Bull. annulés : 3

Participation : 34.21 %

Résultats des régionales

Résultats aux bureaux de vote de Saint-Jean-de-Moirans.

1^{er} tour de scrutin :

Shella GILL : 8 voix	Laurent WAUQUIEZ : 314 voix
Fabienne GREBERT : 159 voix	Farid OMEIR : 0 voix
Chantal GOMEZ : 13 voix	Cécile CUKIERMAN : 74 voix
Bruno BONNELL : 108 voix	Andréa KOTARAC : 85 voix
Najat VALLAUD-BELKACEM : 143 voix	

Bull. blancs / enveloppes vides : 24 - Bull. annulés : 14

Participation : 35.35 %

2^{ème} tour de scrutin :

Fabienne GREBERT : 376 voix
Laurent WAUQUIEZ : 431 voix
Andréa KOTARAC : 66 voix

Bull. blancs / enveloppes vides : 17 - Bull. annulés : 6

Participation : 34.02 %

Les présidents des bureaux de vote de la commune remercient tous les habitants ayant participé à la tenue des bureaux de vote et au dépouillement.

COMITÉ CONSULTATIF

Saint-Jean-de-Moirans, à pied ou à vélo...

Lors du Conseil Municipal du 15 juin, il a été décidé de créer un groupe de travail qui aura pour but d'identifier les chemins qui peuvent être utilisés par les « modes actifs », et de déterminer les actions pour favoriser leur utilisation (cela peut être de l'aménagement ou de l'entretien, ou parfois de la négociation avec les propriétaires ou avec les organismes, par exemple dans le cadre du PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Ce groupe, composé de 8 élus, est également ouvert à 7 concitoyens désireux de faire progresser ce mode de déplacement.

Nous vous invitons donc à proposer votre candidature en exposant vos motivations par courrier ou email à la mairie (avant fin août), de façon à pouvoir commencer à étudier nos futurs itinéraires dès le mois de septembre. La participation des associations compétentes dans ce domaine ou celui de la nature et l'environnement sera accueillie favorablement.

ENVIRONNEMENT - NUISANCES

Ambrosie, c'est le moment d'agir

L'ambrosie émettra un pollen très allergisant pour l'homme à partir du mois d'août.

Ambrosie : que faire ? Retrouvez les informations utiles sur notre site (S'informer > Sécurité et Prévention > Espèces envahissantes) ou en Mairie.

Nous rappelons que tous les habitants, les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain sont tenus de prévenir l'apparition et la propagation de l'ambrosie mais également de détruire les plants d'ambrosie déjà développés, et c'est déjà le moment d'agir !

En cas de difficultés, rapprochez-vous de la Mairie qui transmettra à nos référents ambrosie.

Frelon asiatique

En cette période estivale, les nids primaires du printemps laissent place aux gros nids dits secondaires.

Si vous suspectez la présence de frelons asiatiques, vous êtes invité à en faire le signalement sur la plateforme : frelonsasiatiques.fr. Vous pouvez aussi contacter le GDS 38 au : 09 74 50 85 85 qui sera en mesure de vous indiquer si vous pouvez avoir une aide financière pour la destruction d'un nid.

Il est essentiel de déclarer, nous comptons sur vous ! Plus d'informations sur le site de la commune ou en Mairie.

Collecte des déchets

Nous vous rappelons que c'est le Pays Voironnais qui est compétent en matière de collecte des ordures ménagères et de tri sélectif. Pour toute question, doute sur le tri sélectif ou problème de poubelles sur les points d'apport volontaire (PAV) ou points d'enlèvement en collecte en porte à porte, un même numéro : NUMERO VERT : 0800 508 892

Padlet environnement

Si vous n'avez pas pris le temps d'aller jeter un œil, le padlet Green Days joue les prolongations. Vous pouvez y accéder sur notre site rubrique S'informer > Commissions > Commission Environnement

vivre ensemble

AGENDA ■ JUILLET-AOÛT 2021



- **Ouverture de la mairie**
3 juillet de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
10 juillet de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Fête nationale**
13 juillet à partir de 17 h sur la place
- **Ouverture de la mairie**
17 juillet de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
24 juillet de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Ouverture de la mairie**
31 juillet de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
28 août de 9 h à 12 h
- **Cinéma de plein air**
28 août à 21 h à la plateforme sportive
- **Forum des associations**
4 septembre de 14 h à 18 h 30
- **Feu d'artifice**
4 septembre à 21 h - 21 h 30
- **Accueil des nouveaux arrivants et des bébés**
19 septembre
- **Journées du patrimoine**
19 septembre

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.

<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

*Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune*

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début septembre. Faites parvenir vos articles avant le 15 août.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de juillet-août



info services

JUILLET-AOÛT 2021

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOUPETTE

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 04 28 70 47 47

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48 ou le 09 67 54 37 48 -

Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.

Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

MPS : 63 Chemin des Marronniers

- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes. Tél : 04 76 67 32 71
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe. Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
Tél : 04 76 35 30 94

MSP : 5 Place du Champ de Mars

- **Pauline SUPPO, David LEBRES** • Médecins généralistes
Tél : 04 76 31 35 03
- **Fleur DARRE** • Orthophoniste. Tél : 07 66 17 34 72
- **Marie DAMOFLI** • Diététicienne nutritionniste
Tél : 06 17 38 84 34
- **Anaïs DECLOEDT** • Orthoptiste. Tél : 07 69 62 22 56
- **Delphie GEOFFRIN** • Orthophoniste
Tél : 06 88 66 99 15
- **Viviane VICAT** • Neuropsychologue et éducatrice spécialisée. Tél : 06 04 55 15 81

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS
0800 00 38 38 : Allo Familles Isère
0800 130 000 : Plateforme d'écoute pour les personnes en besoin de soutien psychologique

Marché sur la place du Champ de Mars les mardis et vendredis de 8 h à 13 h.

NUISANCES

Travaux bruyants

Il est rappelé que l'usage d'engins tels que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses et autres perceuses est susceptible de causer une gêne pour le voisinage. **Leur utilisation est autorisée seulement aux jours et horaires suivants :**

- Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h 30.
- Le samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h.

Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 1,5 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue ou sur chemin. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT
Tél : 04 76 35 30 09 • <https://moupette.wixsite.com/mptstjean>

■ Espace « jeunes »

Camp d'été : il reste de la place pour les « 15/18 ans » du 24 juillet au 2 août à Bias dans les Landes ... prendre contact avec Jean-Marc à la MPT !

■ Centre de loisirs

En juillet : sur 4 semaines, il reste très peu de places... Consulter le site, tout y est : programme, fiches sanitaires et bulletin d'inscription. Celles-ci se font pour trois jours minimum et 4 jours avec la sortie. Chaque groupe d'enfants a son thème par semaine. C'est très varié et diversifié : nature, aventure, olympiades, pirates, continents en folie... Les sorties prévues sont au lac d'Aiguebelette, au château de la Moidière, les jardins ferroviaires... mais à l'heure où nous écrivons, elles sont complètes

En août, il sera ouvert du 23 au 27 août et du 30 août au mercredi 1er septembre, juste avant la rentrée scolaire. Il reste encore de la place, il ne faut pas hésiter à venir s'inscrire.

Pour la rentrée, le centre de loisirs ne change pas, à part que les rythmes scolaires passent à 4 jours d'école. De ce fait, le dossier complet de préinscription pour les mercredis de l'année prochaine est mis sur notre site moupette et priorité sera faite aux enfants inscrits à la journée.

La préinscription commence dès maintenant jusqu'au 19 juillet et sera reconduite fin août en fonction des places disponibles.

■ Infos sections

La reprise de l'ensemble des activités devrait pouvoir se faire à la rentrée, en s'adaptant à l'évolution du contexte sanitaire. Le jour du Forum des associations organisé par la commune le 4 septembre, nous proposerons une « porte ouverte » de la Maison Pour Tous au cours de laquelle, en plus de vous inscrire aux activités de votre choix, il vous sera possible de découvrir les nouveaux locaux. Plus d'infos sur le site et en contactant la Maison Pour Tous.

Toute l'équipe de la MPT vous souhaite un bon été... et vous retrouvera avec plaisir à la rentrée !